

Terrien

interjurassien

Remise des diplômes 2025
à Loveresse

Bulletin régional d'information du monde rural



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE



A LA UNE

**Bravo !
Remise
des
diplômes
le 4 juillet
2025 à
Loveresse**



Lauréat-e-s 2024-2025 de l'Ecole d'agriculture et de l'Ecole des métiers de l'intendance



*Kilian Laville, major de promotion
Ecole d'agriculture*



*Danial Sulimann, majeure de pro-
motion, Ecole des métiers de
l'intendance*

Les majors de promotion sont : M. Kilian Laville (CFC Agriculteur, Grandfontaine), M. Noha Frésard (AFP Agropaticien, Chamoson), Mme Danial Suliman (CFC Gestionnaire en intendance, Delémont) et Madame Evelynne Nkina (AFP Employée en intendance, Delémont).

La FRI a remis les diplômes à :

- 4 Employées en intendance
- 9 Gestionnaires en intendance
- 5 Agropraticiennes et Agropraticiens
- 44 Agricultrices et Agriculteurs

Toutes les photos ici : <https://photos.app.goo.gl/QCbPAWkNNqL1KnxFA>

La cérémonie a également permis de relever le titre de champions d'Europe décroché par **Cynthia Zmoos et Kilian Laville**, lauréat-e-s du jours, et **Liam Juan et Marco Rossetti** leurs collègues valaisans, avec leur **coach Abraham Monnier**, fin juin aux Agrochallenges 2025 à Drenthe, aux Pays-Bas, parmi 16 équipes en compétition.

Si le mérite des diplômes revient essentiellement aux lauréates et lauréats, il convient également d'associer à leur succès toutes les personnes qui les ont accompagnés, soutenus et encouragés durant tout ce parcours. Nous pensons aux parents et ami-e-s, aux maîtres d'apprentissage, aux expert-e-s aux examens et au corps enseignant.

Tous les diplômes

• **Gestionnaire en intendance CFC** – Eve Chételat, 2802 Develier (Fondation Rurale Interjurassienne, 2852 Courtételle) ; Rayane de Carvalho, 2603 Péry (Fondation Rurale Interjurassienne, 2852 Courtételle); Cloé Gatherat, 2923 Courtemaîche (Fondation Rurale Interjurassienne, 2852 Courtételle) ; Lucie Gerber, 2732 Saicourt (La Pimpinière, 2710 Tavannes) ; Sandra Rosa Inzitari, 2710 Tavannes (La Pimpinière, 2710 Tavannes) ; Aurélie Monin, 2854 Bassecourt (Clinique Le Noirmont, 2340 Le Noirmont) ; Andrea Sankara, 2800 Delémont (Les Planchettes SA, 2900 Porrentruy) ; Ayla Siegenthaler, 2800 Delémont (Fondation Rurale Interjurassienne, 2852 Courtételle) ; Danial Suliman, 2800 Delémont (Fondation Rurale Interjurassienne, 2852 Courtételle).



● **Employée en intendance AFP** – Maélys Cerf, 2854 Bassecourt (Fondation Rurale Interjurassienne, 2852 Courtételle) ; Micheline Ebah, 2740 Moutier (Home La Colline, 2732 Reconvilier) ; Noelia López Pena, 2926 Boncourt (Fondation Rurale Interjurassienne, 2852 Courtételle) ; Evelyne Nkina, 2800 Delémont (Fondation Rurale Interjurassienne, 2852 Courtételle) ;



● **CFC Agriculteur-trice** – Aymeric Amstutz, 2362 Montfaucon (Martin Eicher, 2710 Tavannes) ; Sebastian Amstutz, 2717 Fornet-Dessous (Noël Willemin, 2813 Ederswiler) ; Thibault Aubry, 2338 Les Emibois (Roger Frossard, 2353 Les Pommerats) ; Cécilie Berger, 2613 Villeret (Nathanael Gerber, 2612 Cormoret) ; Xavier Boegli, 2607 Cortébert (Matthias Moser, 3252 Worben) ; Arnaud Bühler, 2605 Sonceboz-Sombeval (Jeannette von Ah, 2615 Sonvilier) ; Rémy Chételat, 2827 Mervelier (Thomas Spring, 4245 Kleinfützel) ; Nolan Christen, 2762 Roches (Walter Habegger, 2746 Crémines) ; Guillaume Comisso, 2824 Vicques (Mikaël Zürcher, 2610 Mont-Crosin) ; Loïc Dacourt, 2916 Fahy (Audrey Sylvestre, 2916 Fahy) ; Ludovic Freiburghaus, 2740 Moutier (Jeannette von Ah, 2615 Sonvilier) ; Sylvain Frésard, 2340 Le Noirmont (Martin Marchand, 2886 Epiqueurez) ; David Gerber, 2886 Epiqueurez (Sylvain Oppliger, 2345 Le Cerneux-Veusil) ; Cédric Gilgen, 2710 Tavannes (Claude-Alain Isler, 2333 La Ferrière) ; Noah Girardin, 2883 Montmelon (Henri Schneider, 2950 Courgenay) ; Léa Glaus, 2916 Fahy (Jean Glaus, 2916 Fahy) ; Blanca Hirschi, 2805 Soyhières (Gérard Dominé, 2825 Courchapoix) ; Thimothée Hirschi, 2902 Fontenais (Bernard Varin fils, 2950 Courgenay) ; Anaïs Hulmann, 2883 Montmelon (Brigitte Favre, 2350 Saignelégier) ; Léni Lambert, 2824 Vicques (Nicolas Jotterand, 1145 Bière) ; Kilian Laville, 2908 Grandfontaine (Beat Hügli, 4244 Röschenz) ; Ramon Lemmenmeier, 2333 La Ferrière (Alexandre Geiser, 2710 Tavannes) ; Rémi Mouhay, 2907 Rocourt (Jonathan Marendaz, 1436 Chamblon) ; Laura Odiet, 2803 Bourrignon (Simon Chèvre, 2806 Mettembert) ; François Oppliger, 2608 Courtelary ; Lorraine Oppliger, 2333 La Ferrière (Sébastien Oppliger, 2340 Le Noirmont) ; Mathieu Parrat, 2803 Bourrignon (Joël Dominé, 2824 Vicques) ; Nolwenn Paupe, 2336 Les Bois (Daniel Leimgruber, 2813 Ederswiler) ; Nathan Pfister, 2716 Sornetan (Markus Gerber, 2713 Bellelay) ; Ivo Scheidegger, 2314 La Sagne (Laurent Schwab, 2515 Prêles) ; Jean Scheidegger, 2613 Villeret (David Rotzler et Rahel Kilchsperger, 2615 Sonvilier) ; Maël Scheidegger, 2720

Tramelan ; Marine Scheurer, 2802 Develier (Sébastien Scheurer, 2802 Develier) ; Mael Schläppy, 2832 Rebeuvelier (Martin Kohli, 2742 Perrefitte) ; David Schneider, 2952 Cornol (Sébastien Daucourt, 2950 Courtemaury) ; Luc Schori, 2946 Miécourt (Yvan Schori, 2946 Miécourt) ; Patrik Sütterlin, 2813 Ederswiler (Yvan Schori, 2946 Miécourt) ; Damien Tschan, 2606 Corgémont (Anja Messerli, 2735 Bévilard) ; Lucas Tschan, 2608 Courtelary (Matthias Moser, 3252 Worben) ; Bastien Tschudi, 2350 Saignelégier (Christophe Barras, 2316 Les Ponts-de-Martel) ; Tania Tschumi, 2742 Perrefitte (Jean-Marc Bovay, 1415 Démoret) ; Nolan Weibel, 2608 Courtelary (Damien Jeannerat, 2884 Montenol) ; Cynthia Zmoos, 2828 Montsevelier (Daniel Leimgruber, 2813 Ederswiler) ; Lionel Zuber, 2800 Delémont (David Hänni, 2523 Lignières).



• **Agropraticien AFP** – Dylan Dominé, 2800 Delémont (Christophe Wermeille, 2873 Saulcy) ; Noha Frésard, 1955 Chamoson (Julien Robert, La Sombaille 24 B, 2300 La Chaux-de-Fonds) ; Delphine Hügli, 2952 Cornol (Thomas Heiniger, 2904 Bressaucourt) ; Loris Monin, 2855 Glovelier (Urs Erne, 2886 Epiquez) ; Joé Rossé, 2738 Court (David Hänni, 2523 Lignières).





AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agrijura

EDITO



François Monin

A la frontière du risque

Les inquiétudes des éleveurs bovins sont fortes en cet été 2025. Il faut dire que les images sur les réseaux sociaux ou à la télévision venues de France voisine sont dures à regarder. Des troupeaux entiers touchés par la dermatose nodulaire contagieuse (Lumpy Skin Disease), des vaches affaiblies, et, parfois, la décision insoutenable des organismes sanitaires d'abattre l'ensemble du cheptel. Au-delà des protocoles, c'est un choc humain. On imagine la détresse des éleveurs qui, en quelques jours, voient s'effondrer des années de travail, de sélection, de soin. Cette réalité nous touche, car on se l'imagine nôtre. Ce scénario est théorique, mais possible, la législation suisse rendant obligatoire la mise à mort d'un troupeau en cas de foyer confirmé.

Face à cette menace, la panique n'est pas de mise. La maladie n'est pas transmissible à l'humain et elle reste à l'heure actuelle cantonnée en France voisine. La vigilance, en revanche, est indispensable. Les mesures prophylactiques doivent être respectées avec rigueur : éviter les mouvements non nécessaires d'animaux, désinfecter les véhicules, ou encore protéger les troupeaux des insectes vecteurs. **Le bouclier sanitaire activé à Genève et en Valais – avec une vaccination, une surveillance accrue, un encadrement strict des déplacements et une communication étroite entre vétérinaires et éleveurs – doit permettre à l'épizootie de rester cantonnée en Savoie et Haute-Savoie.** Il nous rappelle qu'agir en amont reste notre meilleure arme. Jusqu'à aujourd'hui, ce bouclier tient !

S'ils devaient en avoir besoin, les éleveurs auront assurément accès aux vaccins le jour où cela serait nécessaire. Les images des sacrifices de nos confrères français sont difficiles, mais ils doivent permettre de freiner la progression du virus de cette maladie à déclaration obligatoire chez nous et en Europe. Malheureusement, nous devons l'admettre, nous entrons dans une ère où les **menaces sanitaires, souvent véhiculées par des insectes**, ici des insectes piqueurs, s'intensifient avec le réchauffement climatique et la mondialisation des échanges. Plus que jamais, la biosécurité n'est plus une option, mais un pilier de notre avenir agricole.

■ François Monin, directeur Agrijura



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agrijura

Infos

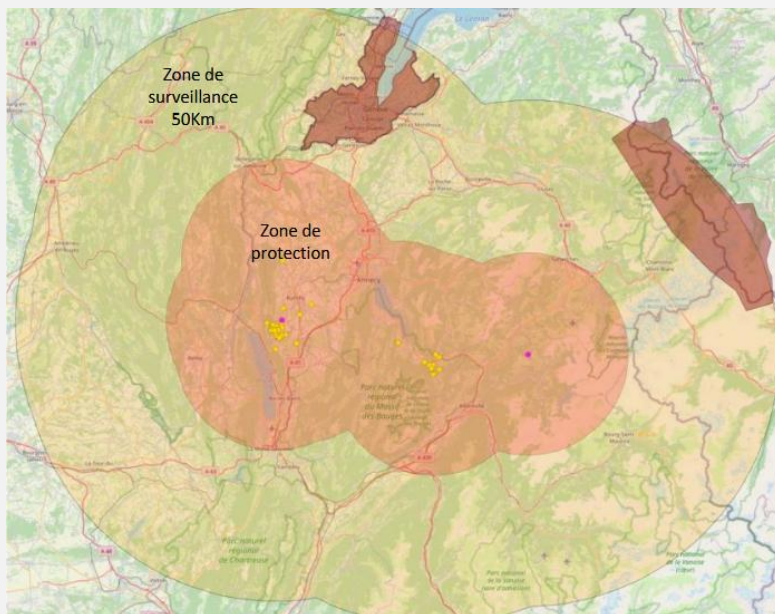
Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) ou Lumpy Skin Disease (LSD)

La DNC suscite des craintes importantes chez les éleveurs de nos régions. A ce stade, il est nécessaire de garder la tête froide et d'adopter les bonnes pratiques agricoles de surveillance. Si la situation reste sous contrôle – tous les foyers à ce jour se concentrent en France autour des 2 premiers cas en Savoie -, la vigilance reste de mise.

Début août, le SCAV a organisé à Glovelier une séance d'information pour rassurer les éleveurs et répondre aux questions. A ce stade de la lutte, la vaccination n'est pas une option. Le résumé est ainsi le suivant à ce stade :

- **Aucune infection détectée à ce jour**
- **Préparation active : surveillance, biosécurité, vaccination**
- **Mobilisation collective nécessaire**
- **Vigilance maximale.**

Des informations et réponses aux questions sont disponibles sur les différents canaux. Proviande et l'USP ont notamment mis à disposition une Foire aux questions (FAQ).



Vaccin langue bleue : subvention fédérale

Pour rappel, la Confédération participe aux coûts de la vaccination contre la fièvre catarrhale du mouton (sérotypes BTV- 3 et 8) et maladie épizootique hémorragique (EHD) à la hauteur de 10 millions de francs. Le solde permet de réduire rétroactivement les prix payés par les détenteurs d'animaux pour

Campagne contre les néophytes et les plantes invasives

Programme de soutien Boiler PAC

le vaccin administré, par animal ayant reçu une immunisation de base et par sérotype. **Condition de versement** : les détenteurs d'animaux devront avoir rempli **l'autodéclaration des animaux vaccinés d'ici au 31 août 2025. Pour les bovins, les moutons et les chèvres, l'enregistrement se fait directement dans la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA)**. Les détenteurs d'animaux doivent conserver la facture de la vaccination comme justificatif afin de pouvoir bénéficier de la réduction rétroactive, sous forme de participation financière.

Le versement sera effectué en 2026 via le décompte ordinaire de la BDTA. Cela permet de réduire au minimum le travail administratif et de garantir que davantage de fonds soient directement disponibles pour la réduction du prix des vaccins.

Les néophytes envahissantes sont des plantes exotiques qui ont été introduites en Suisse et qui se propagent rapidement, faute d'ennemis naturels. Elles peuvent évincer les espèces indigènes, priver les espèces animales de leurs bases vitales, endommager les constructions et mettre en danger la santé des êtres humains et des animaux. Les néophytes envahissantes se propagent depuis les jardins dans la nature, par la dissémination de graines et de parties de plantes. En raison de leur fort potentiel de nuisance, les néophytes envahissantes doivent être combattues activement et de manière ciblée. Il faut agir le plus tôt possible et appliquer les bonnes mesures, au moment opportun. Si les démarches auprès des communes, des privés ou du canton pour les bords de routes sont lancinantes, il est important de ne pas baisser les bras et continuer cette lutte acharnée. L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) mène actuellement une campagne de sensibilisation contre les néophytes. **Certaines espèces comme l'ambroisie, la berce du Caucase, le sénéçon du Cap et le sénéçon de Jacob ainsi que le sumac vinaigrier peuvent nuire à la santé humaine.** Des mesures de protection particulières sont donc nécessaires pour les combattre à la main (arrachage, déracinement). Vous retrouvez plus d'informations sur le site internet de l'USPF : <https://www.paysannes.ch/engagees/neophytes/>

Soutien financier pour une production d'eau chaude efficace sur le plan énergétique dans l'agriculture : La production d'eau chaude est un consommateur d'énergie important dans de nombreuses exploitations agricoles. Avec le programme de soutien **boiler PAC**, vous contribuez à l'efficacité énergétique et réduisez en même temps vos frais d'électricité !

Comment cela fonctionne : En plaçant un chauffe-eau à pompe à chaleur en amont du chauffe-eau électrique existant, l'eau peut être préchauffée à environ 58 °C de manière efficace sur le plan énergétique. Le chauffe-eau électrique ne chauffe plus que les 12 °C restants jusqu'à la température cible de 70 °C. Cela permet de réduire la **consommation d'électricité jusqu'à 50 %!**

Profitez de la contribution de soutien : Le programme de soutien prend en charge **environ 15 % des coûts d'investissement** - une incitation intéressante pour investir durablement. **La date limite pour le prochain dépôt des demandes est fixée au 31 août 2025.**

■ François Monin et Marc Kury, AgriJura



Chambre d'agriculture du Jura bernois

Infos

Brunch du 1^{er} août 2025

Nous remercions chaleureusement les familles paysannes du Jura bernois pour l'organisation du brunch du 1^{er} août. Nous apprécions grandement cet événement, dont le but premier est le rapprochement entre producteurs et consommateurs.

Soirée d'information Agrisano pour les agricultrices et agriculteurs du Jura bernois

Comme déjà annoncé sur le groupe info CAJB (WhatsApp), une séance d'information en partenariat avec l'UPJB et Agrisano aura lieu le **mardi 16 septembre à 20h15**, à la salle de gymnastique de la **FRI Loveresse**.

Le sujet abordé :

- la nouvelle couverture d'assurance conjoint(e) obligatoire dès 2027.

Les inscriptions sont souhaitées jusqu'au **11 septembre 2025**, soit par e-mail à info@cajb.ch, soit par WhatsApp au **079 315 46 88**.

À la fin de la séance, une verrée sera offerte.

Sangliers : la CAJB agit auprès de l'Inspection de la chasse

La CAJB est pleinement consciente des difficultés grandissantes que rencontrent les exploitants agricoles face aux dégâts causés par les sangliers. Chaque année, la situation devient plus préoccupante et pèse lourdement sur les exploitations.

Nous tenons à remercier les sociétés de chasse du Jura bernois qui se sont mobilisées rapidement pour attirer l'attention des autorités sur ce problème. Leur engagement est essentiel et nous leur apportons tout notre soutien.

De notre côté, la CAJB a adressé un courrier officiel à l'Inspection de la chasse du canton de Berne. Nous y avons souligné l'urgence de prendre des mesures dès cette année, afin de permettre une régulation efficace du sanglier dans notre région. Nous avons également insisté sur les difficultés particulières que posent le classement des pâtures boisées en forêt et la complexité des démarches déjà nécessaires pour maintenir nos pâtures en conformité avec les lois en vigueur. La CAJB suit de près l'évolution de ce dossier et continuera de défendre les intérêts du monde agricole.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB

INFORMATIONS & CONSEILS AGRICOLES

FRI'VULG – Les publications de notre site internet pour répondre aux questions des exploitant-e-s

Relevez le défi du plus beau couvert végétal avec « Sors tes couverts » !

Vous souhaitez relever le défi du plus beau couvert végétal ? Participez au concours « Sors tes couverts » !

Ce concours vise à promouvoir les pratiques agricoles qui améliorent la qualité des sols et à valoriser les efforts des agriculteurs. En effet, les couverts végétaux jouent un rôle crucial dans la protection des sols contre l'érosion, l'amélioration de la structure du sol, et l'augmentation de la matière organique. Les prix et la visibilité offerts par ce concours sont une manière de célébrer vos efforts et votre engagement envers des pratiques agricoles responsables.

Dernière minute !

En raison d'une moisson 2025 en deux temps, il y aura 2 catégories : récolte et semis « précoces » (jusqu'au 20 juillet) **ET** récolte et semis « tardifs » (en août)

N'hésitez pas à vous inscrire même en cas de semis tardifs !

Pourquoi participer ?

- **Valorisation de vos pratiques** : montrez votre engagement envers une agriculture plus durable
- **Visibilité** : bénéficiez d'une reconnaissance de vos pairs et du grand public
- **Prix** : Gagnez des bons pour des restaurants locaux (CHF 300.-, CHF 200.-, CHF 100.-).

Quoi ?

- **Une parcelle** (minimum 1 ha) en interculture
- **Techniques** (travail du sol, semis, semence) laissé à la **libre** appréciation du participant
- Un **couvert végétal "réussi"** doit être visible lors de la **première** quinzaine de septembre.

Conditions de participation ?



- Pour les agricultrices et agriculteurs du Jura et du Jura bernois
- [Inscription via le formulaire en ligne jusqu'au 31 août 2025](#)
- Envoi de photos du couvert avant le 3 septembre 2025
- Mise à disposition de **l'itinéraire technique** de la parcelle de la culture précédente et du couvert
- Détailler la **composition** du couvert
- Pas de mélanges fourragers standard.

Déroulement du concours ?

→ Phase 1 : Présélection

- Une dizaine de participants seront présélectionnés (4-5 septembre 2025) sur la base des photos et des informations techniques transmises.
- Un bonus sera attribué pour le caractère **innovant** du couvert proposé

→ Phase 2 : Visite des parcelles

- La semaine suivante, les parcelles sélectionnées seront visitées par un jury composé de 2 agriculteurs, 2 conseillers FRI, et 2 personnes du "grand public".
- Chaque membre du jury attribuera une note au couvert visité, et un classement sera établi.

→ Phase 3 : Remise des prix

- La remise des prix aura lieu le **18 septembre 2025 à 15h00 à Grandfontaine**, à l'issue d'une visite de sol consacrée aux couverts végétaux.

Quelques informations et conseils techniques ?

Retrouvez notre série d'articles sur les couverts :

<https://www.frij.ch/couverts-vegetaux-infos-et-mode-demploi/>

■ Amélie Fietier, Luc Scherrer, FRI

**Sors tes
couverts!**

Concours

Relevez le défi du plus beau couvert végétal !

Pourquoi participer ?

- Valorisez vos efforts
- Protégez et améliorez vos sols

Quoi ?

Un couvert végétal « réussi » visible en septembre

Jury :

2 agriculteurs,
2 conseillers FRI,
2 personnes du grand public

Gagnez :

- De la visibilité pour vos pratiques agricoles
- Reconnaissance de votre engagement
- Des prix « nourrissants » ! (bons pour des restaurants locaux)

■ inscription



■ Plus d'infos



Fondation
Rurale
Interjurassienne

association loi 1901
50100 - 03 70 00 00 00



terresvivantes

Retrouvez ici tous
les articles de la
rubrique FRI'VULG



Le relais cropping ou culture relais : une pratique agricole durable ?

Le **relais cropping**, ou **culture relais**, est une technique agricole innovante qui consiste à faire se succéder deux cultures différentes sur une même parcelle, avec un chevauchement partiel de leurs cycles de croissance. Cette méthode vise à optimiser l'utilisation des sols et des ressources, tout en réduisant les risques liés à la monoculture.

Du **relais cropping dans le Jura**. Une parcelle a été mise en place avec cette technique dans la canton afin de mieux en apprécier les défis, les atouts et les obstacles.

L'association **blé-soja** est l'une des plus couramment expérimentées et celle utilisée à Alle. Elle permet de tirer parti de la complémentarité des deux cultures.

Une visite de la parcelle début septembre vous permettra découvrir cette technique innovante.

En savoir plus : <https://www.frij.ch/le-relais-cropping-ou-culture-relais-une-pratique-agricole-durable/>

Résultats des essais variétaux orge 2025

À Courtedoux, 15 variétés d'orge d'automne ont été mises à l'épreuve dans le système conventionnel (fongicide, régulateur et azote supplémentaire) et « non recours » aux produits phytosanitaires. Les résultats sont parlants : en « non-recours », Arthene culmine à 70,1 dt/ha et dégage une marge brute de CHF 1'828.-/ha, tandis que certaines variétés hybrides plafonnent autour de CHF 1'580.-/ha. Malgré un printemps humide, la pression des maladies est restée faible, mise à part la présence de grillures. Quelles variétés permettront aux producteurs d'allier rendement, qualité et résilience dans les prochaines campagnes ?

Lire la suite sur <https://www.frij.ch/resultats-des-essais-varietaux-orge-2025/>

Résultats des essais variétaux blé bio 2025

Neuf variétés de blé bio évaluées en conditions jurassiennes ! Un essai en plein champ à Lugnez révèle que la récolte 2025 dépasse la moyenne des sept dernières années (+ 4 %), avec un rendement de 52,16 dt/ha. Malgré des conditions bio strictes, certaines variétés comme Piznair se distinguent avec 14,4 % de protéines pour la deuxième année d'affilée et une rentabilité de CHF 6'507.-/ha. Face aux défis de l'agriculture biologique, quelles combinaisons variétales et stratégies du terroir permettront de repousser encore les limites ?

Lire la suite sur <https://www.frij.ch/resultats-des-essais-varietaux-ble-bio-2025/>

Résultats des essais variétaux colza bio 2025

Dans les parcelles bio de Courtedoux, 8 variétés de colza ont été passées au crible, révélant des rendements et marges brutes impressionnants, parfois supérieurs à CHF 10'000.-/ha. Si les hybrides confirment leur supériorité technique, la véritable surprise vient de Collector, une lignée innovante qui devance pour la deuxième année consécutive la référence historique Sammy. Ce résultat, à la croisée de la performance agronomique et de la rentabilité, pourrait bien rebattre les cartes dans une filière bio dans laquelle l'usage des hybrides reste interdit. Le colza bio est-il en train de vivre un tournant stratégique porté par le retour en force des lignées ?

Lire la suite sur <https://www.frij.ch/resultats-des-essais-varietaux-colza-bio-2025/>

Résultats des essais variétaux colza 2025

À Courtedoux, 15 variétés de colza ont été comparées et la campagne affiche un rendement moyen de 32,8 dt/ha, légèrement supérieur à la moyenne pluriannuelle. Les conditions, marquées par une faible pression de ravageurs, ont mis en évidence l'importance de la variété avec des écarts de plus de 10 dt/ha entre certaines variétés. En tête, KWS Ambos culmine à 37 dt/ha pour une marge brute de plus de CHF 3'523.-/ha, suivi de près par Exlibris et d'autres hybrides performants. Alors, quelles variétés permettront aux producteurs de concilier stabilité, rendement et rentabilité dans les prochaines campagnes ?

Lire la suite sur <https://www.frij.ch/resultats-des-essais-varietaux-colza-2025-2/>

Brevet fédéral d'agriculteur-trice – Maîtrise fédérale agricole : offre 2025-2026

L'Ecole de chef-fe-s d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE Arc JU), organisée par la FRI à Courtemelon et Loveresse, en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier, dispense les cours préparatoires requis pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur-trice, puis de la maîtrise fédérale agricole. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Le/la chef-fe d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et gère son entreprise, il/elle conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes.

Le/la chef-fe d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance.

Les cours de l'ECE Arc JU s'adressent aux agriculteurs-trices du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Selon la provenance des participant-e-s, les cours seront dispensés à Cernier, Courtemelon et Loveresse, entre septembre 2025 et juin 2026, à raison d'un à trois jours par semaine. Le tableau présenté plus bas mentionne la liste des modules proposés pour 2025-2026. Le solde des modules disponibles seront proposés en 2026-2027. L'offre globale 2025-2027, ainsi que l'horaire 2025-2026 figurent sur le site internet www.frij.ch.

De plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frij.ch.

Les inscriptions aux cours 2025-2026 peuvent se faire à l'aide du coupon ci-dessous **jusqu'au 31 août 2025**.

Renseignements : www.frij.ch

Pierre-André Odiet, FRI, Courtemelon, 032 545 56 63, pierre-andre.odiet@frij.ch

A retourner, jusqu'au 31 août 2025, à :
Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Né-e le : _____

Adresse : _____ NPA, localité : _____

Tél : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____ Canton : _____ N° AVS : _____

Coordonnées bancaires* : N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale.

- ☐ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s)** (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche, sur le formulaire au verso, les modules de gestion obligatoires suivis en 2025-26 doivent aussi être cochés)
- ☐ **accepte de figurer sur des listes de lauréat-e-s** publiées dans la presse : ☐ oui ☐ non
- ☐ **accepte que des photos** sur lesquelles il/elle apparaît durant sa formation à la FRI puisse être publiées pour un usage en relation avec l'école : ☐ oui ☐ non
- ☐ **accepte que les vidéos et/ou enregistrements sonores** dans lesquels il/elle apparaît puissent être utilisées à diverses fins en lien avec les activités de l'école : ☐ oui ☐ non

Modules 2025-2026		Points	Durée (demi-jours)	Prix (1)(2) facturé	Coût net (2)
BREVET					
	Bo1 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise		12	1040.-	280.-
	Bo2a Rentabilité de l'entreprise (préparation à l'examen écrit gestion) ⁽³⁾		20	1'600.-	400.-
	Bo2b Rentabilité de l'entreprise (préparation de l'étude d'exploitation) ⁽³⁾		13	1040.-	260.-
	Bo3 Marketing		10	880.-	240.-
	Bo4 Gestion du personnel		11	960.-	260.-
	LW01 Grandes cultures	6	16	1'360.-	360.-
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	6	20	1'680.-	440.-
	LW03 Grandes cultures bio ⁽⁴⁾ (ECE ArcJU)	6	15	1'280.-	340.-
	LW10 Soins aux onglons des bovins	2	10	880.-	240.-
	LW11 Elevage et garde du cheval	4	16	1'360.-	360.-
	LW14 Elevage et garde des caprins ⁽⁴⁾ (Châteauneuf)	4	10	880.-	240.-
	LW18 Module supplémentaire en grandes cultures (betteraves, pdt, tournesol...) ⁽⁴⁾ (Agrilogie)	3	8	720.-	200.-
	LW20 Approfondissement santé des bovins – A Elevage ⁽⁴⁾ ⁽⁵⁾ (Agrilogie)	4	10	880.-	240.-
	BF03 Energies et matières premières renouvelables ⁽⁴⁾ (ECE ArcJU)	4	10	880.-	240.-
	BFO4 Accueil à la ferme – Base ⁽⁶⁾		8	640.-	160.-
	BFO4b Accueil à la ferme – Hébergement ⁽⁴⁾ ⁽⁶⁾ (Châteauneuf)	2	6	560.-	160.-
	BFO4d Accueil à la ferme – Vente directe ⁽⁶⁾	2	6	560.-	160.-
	BF06 Biodiversité ⁽⁴⁾ (Agrilogie)	3	10	880.-	240.-
	BF07 Offres de formation à la ferme	2	6	560.-	160.-
	BF09 Travaux pour tiers ⁽⁴⁾ (Agrilogie)	4	12	1'040.-	280.-
	BF12 Production de volaille pour la viande ⁽⁴⁾ (Aviforum)	3	10	880.-	240.-
	BF14 Alimentation et ménage sur l'exploitation agricole ⁽⁴⁾ (Agrilogie)	2	10	880.-	240.-
	BF21 Verger haute tige	4	16	1'360.-	360.-
	BF 29 Constructions	3	8	720.-	200.-
	BP16 Transformation du lait ⁽⁷⁾	2	10	880.-	240.-
MAITRISE					
	Mo5 Gestion stratégique		12	960.-	240.-

- (1) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (Fr. 140.- par module), le matériel d'enseignement.
- (2) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidat-e-s récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jour auprès de la FRI grâce à un soutien financier des cantons à la formation supérieure agricole.
- (3) Le module Bo2 est évalué dans le cadre des examens finaux du brevet :
- examen écrit de gestion (Bo2a), concerne les candidat-e-s qui débute la formation ;
 - étude d'exploitation et entretien professionnel sur l'exploitation (Bo2b), concerne les candidat-e-s en 2^e année.
- (4) Modules organisés en commun et en collaboration avec les écoles de chef-fe-s d'exploitation de Grangeneuve (FR), Agrilogie (VD), Châteauneuf (VS) et Aviforum (BE). Les cours ont lieu tout ou partie dans l'école organisatrice.
- (5) Le module LW20 est ouvert aux candidat-e-s au bénéfice d'une très bonne expérience en production laitière et qui ont achevé le module LW05. L'obtention des 4 points nécessite la fréquentation des deux parties A et B du module (partie B Elevage proposée en 2026-27).
- (6) L'inscription aux modules BFO4b Accueil à la ferme – Hébergement et BFO4d Accueil à la ferme – Vente directe nécessite la fréquentation préalable du module BFO4 Accueil à la ferme – Base.
- (7) Module proposé dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de paysanne, capitalisable également pour le brevet fédéral d'agriculteur-trice.

Date et lieu : _____ Signature : _____

Les données concernant les personnes en formation collectées et traitées par la FRI sont nécessaires à la gestion de la filière de formation concernée, à la documentation et au suivi du cursus de formation des personnes en formation.

Elles sont collectées et traitées dans le respect des dispositions légales régissant la filière en question. Elles sont destinées à l'usage interne et ne sont transmises, le cas échéant, qu'aux personnes ou instances partenaires impliquées dans la formation de la personne en formation. La politique de la FRI en matière de protection des données est disponible sur www.frij.ch.

Exigences pour l'obtention du brevet ou de la maîtrise :

Les conditions suivantes doivent être remplies pour **l'obtention du brevet** :

- modules de gestion Bo1, Bo3 et Bo4 acquis
- 16 points acquis dans les modules de techniques de production
- 24 mois de pratique professionnelle après l'obtention du CFC (au moment de la remise de l'étude d'exploitation)
- réussite de l'examen final comportant quatre épreuves :
 - examen écrit « Gestion des branches de production et prestations » (Bo2)
 - examen écrit LWo1 « Grandes cultures », ou LWo2 « Production fourragère et conservation des fourrages », ou LWo3 « Grandes cultures bio », ou LWo4 « Production fourragère et conservation des fourrages bio »
 - étude d'exploitation
 - entretien professionnel sur l'exploitation.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour **l'obtention de la maîtrise** :

- modules Mo2, Mo3, Mo4 acquis
- 20 points acquis dans les modules de techniques de production (yc les 16 points acquis au brevet)
- réussite de l'examen final comportant trois épreuves :
 - examen écrit « Gestion d'entreprise » (Mo1)
 - business plan (Mo5)
 - entretien professionnel sur la base du business plan.

Cultures spéciales

Patente arboricole 1^{er} module : arboriculteur amateur

Cours sur inscription 26CSPo1

La Fondation Rurale Interjurassienne vous propose un cours de formation longue durée en arboriculture. Cette formation vise à donner les outils de base pratiques et théoriques, afin d'entretenir et de mettre en valeur un verger dans les règles de l'art.

Durée : 17 jours, les cours se dérouleront les vendredis et un samedi

Dates et lieux : **19 septembre, 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 décembre 2025, 9 et 23 janvier, 6 et 13 février, 6. 13 et 27 mars, 24 avril, 8 et 22 mai, 12 et 19 juin 2026**, 09h00-16h00, FRI-Courtemelon, terrain.

Intervenants : Victor Egger, FRI
Formateurs pratiques
Intervenants externes spécialisés (greffe, sol, ...)

Thèmes abordés : Taille, choix des variétés, protection et santé des plantes, récolte et conservation des fruits, entretien cultural, etc.

Inscriptions et

Informations : Jusqu'au 15 septembre 2025, victor.egger@fri.ch ou 032 545 56 31

Remarque :

- Les cours se répartissent sur l'année entière afin d'aborder les travaux à effectuer à chaque saison.
- **Brevet agricole** : ce cours inclut le module BF 21 « Arboriculture fruitière haute tige » (9 des 17 jours proposés) dispensé dans le cadre du brevet fédéral d'agriculteur. Les participants qui réussissent l'évaluation au terme du cours peuvent valider ce dernier et capitaliser ainsi 4 points.
- **2^e module patente arboricole** : cette formation sera suivie en 2026-2027 par le cours « Installer un verger et en tirer un revenu complémentaire » (15 jours). L'ensemble des deux cours permettra d'obtenir le diplôme **d'arboriculteur patenté**.

AUTRES ACTUALITES

Communications Fiduciaire

Décision de taxation

Dès la réception de votre décision de taxation, nous vous conseillons de nous en transmettre une copie. En effet, nous disposons d'un **délai de 30 jours** pour formuler une éventuelle réclamation. Un contrôle détaillé de votre décision de taxation reste donc essentiel.

Cotisations de prévoyance 2025 au 3^e pilier A

Nous profitons de vous rappeler les montants maximums pour les cotisations de prévoyance individuelle (pilier 3 A) pour l'année 2025.

- Pour les salariés affiliés à une caisse de pension : le montant maximum de cotisation s'élève à **CHF 7'258.-** pour l'année 2025.
- En ce qui concerne les indépendants non affiliés au 2^e pilier, pour l'année 2025, ce montant se monte à **CHF 36'288.-** mais au maximum 20 % du revenu net.

Nous vous rappelons que la cotisation de prévoyance doit être versée avant le 31.12.2025 pour que les déductions fiscales y relatives soient prises en compte. En cas de besoin, nous restons à votre disposition pour vous conseiller sur le sujet.

■ Votre équipe Fiduciaire FRI

Information sur le personnel

Chères clientes, chers clients,

Nous tenons à vous informer d'un changement qui va intervenir prochainement au niveau de notre équipe de collaborateurs. En effet, Madame **Stéphanie Koller**, comptable au sein de notre fiduciaire depuis le 1^{er} juin 2015, va quitter son poste au 31.08.2025. Madame Koller va saisir une nouvelle opportunité professionnelle et se lancer dans un nouveau défi. Nous la remercions chaleureusement pour son professionnalisme, son aimable collaboration et pour son implication auprès de nos clients durant ces 10 années. Nous lui souhaitons donc plein succès dans ses nouvelles activités et nous tenions à lui donner la parole (voir ci-dessous) pour clore ce très beau chapitre vécu aux côtés de nos clients.

Bien entendu, une communication individuelle sera réalisée auprès des clients de Madame Koller, afin de transmettre les coordonnées de la personne qui sera dorénavant en charge des dossiers concernés.

■ Votre équipe Fiduciaire FRI

Message de Stéphanie Koller



Par ces quelques lignes, je tenais à informer toute ma clientèle qu'après une dizaine d'années passées au sein de l'équipe de la fiduciaire FRI, j'ai décidé de poursuivre et de perfectionner mes activités professionnelles sous d'autres horizons. C'est avec une certaine émotion que je quitterai mon poste de comptable au 31 août prochain.

Je retire un immense enrichissement professionnel et personnel des nombreux contacts que j'ai eu l'occasion de tisser avec de nombreux-ses agriculteurs-trices en arpentant les exploitations agricoles jurassiennes.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les clients qui m'ont accordé leur entière confiance durant ces nombreuses années et je leur souhaite plein succès pour l'avenir.

Je remercie également toute l'équipe de la fiduciaire avec qui j'ai eu la chance de travailler dans un climat convivial et passionnant.

Bonne suite à tous !

■ Stéphanie Koller, Fiduciaire FRI

La Suisse championne d'Europe des Agrochallenges aux Pays-Bas !

Championnats d'Europe d'agriculture, Drenthe, Pays-Bas, juin 2025 : La Suisse se classe 1^{re} parmi 16 nations, après 2 jours de compétitions européennes en agriculture : 18 épreuves d'agilité, de réflexion et de travail d'équipe. La prochaine édition aura lieu en Angleterre et sera organisée par EUROPEA, le réseau européen des écoles d'agriculture, dont la Suisse est membre avec notamment l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf et la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). L'équipe Suisse était composée de Liam Juan (VS), Marco Rossetti (VS), Cynthia Zmoos (JU) et Kilian Laville (JU) et du coach Abraham Monnier (VS).

Les jeunes concernés ont obtenu leurs diplômes en agriculture (vendredi 4 juillet 2025, FRI-Loveresse à 10h00) et ont présenté la grande coupe rapportée depuis les Pays-Bas ! Durant ce concours, l'équipe de suisse s'est confrontée à dix-huit épreuves. Conduite de tracteur, maniement d'une mini-pelle, transformation de produits laitiers, montage d'un réseau d'eau sont des exemples de tâches pratiques qui leur ont été demandées. Mais le métier d'agriculteur n'est pas uniquement manuel, des épreuves de densité de semis, de reconnaissance de plantes, d'interprétation de données ont également permis de tester les connaissances professionnelles de concurrents.

Des échanges enrichissants. Les échanges avec les participants des différentes nations furent une grande source de satisfaction pour tous. Tisser des liens d'amitié, échanger avec des professionnels restera une expérience inoubliable pour chacun. Kilian Laville relève « C'était génial de discuter avec des jeunes agriculteurs d'autres pays et de partager nos expériences. » Un avis partagé par Marco Rossetti qui souligne « Ce fut une formidable expérience de pouvoir échanger avec des jeunes venus d'autres pays européens. Cela m'a permis de découvrir les différentes voies de formation en agriculture en Europe. » « Il est vrai que la formation agricole suisse en système dual explique en grande partie l'excellent score de l'équipe nationale », fait remarquer Abraham Monnier, le coach. « Leur polyvalence et leurs connaissances étendues, tant sur le plan pratique que théorique, ont été des clés de leur réussite. Sans oublier la belle entente et la motivation sans faille des quatre apprenti-e-s. Ces derniers garderont, j'en suis persuadé, un excellent souvenir de cet événement », ajoute l'enseignant.

Une organisation optimale. Il mérite également de relever la parfaite organisation par le réseau des écoles d'agriculture d'Europe (Europea.org) dans la mise en place de ce concours. Les épreuves étaient équilibrées, les consignes claires et la compétition s'est déroulée avec énormément de fair-play. L'équipe de Suisse, qui s'est rencontrée la veille des épreuves, s'est tout de suite bien entendue. « Chacune et chacun d'entre nous a apporté

des compétences complémentaires au groupe, qui a ainsi très bien fonctionné ». Ces éléments et les excellentes stratégies mises en place à chaque épreuve ont permis à l'équipe suisse d'obtenir ce très bon résultat. Les bonnes performances lors de ces dernières compétitions agricoles prouvent que le système de formation des agriculteurs en Suisse fonctionne très bien !

Liens sur la compétition :

- <https://europea.org/>
- Pages Facebook et Instagram : Europea-International.

Europea Switzerland : Qui sommes-nous ?

Le réseau EUROPEA Switzerland réunit, en Suisse, six écoles actives dans les métiers de la terre et de la nature. Il s'agit d'Agrilogie (VD), du pôle Terre et Nature du CPNE (NE), du Centre horticole de Lullier (GE), de Changins (VD), de l'Ecole d'agriculture du Valais (VS), de la Fondation Rurale Interjurassienne (JU et JB), de l'Inforama (BE) et du Strickhof (ZH) ; l'OrTra AgriAliForm est également membre de l'association. EUROPEA-Switzerland est une organisation rattachée à EUROPEA-International. Son but est de favoriser les rencontres entre les acteurs de la formation des métiers verts. 24 pays sont membres soit plus de mille lycées agricoles.

CONTACTS

Châteauneuf, Raphaël Gaillard, directeur : 078 612 12 84, secrétaire général Europea Switzerland, Abraham Monnier enseignant et coach de l'équipe Suisse aux Pays-Bas : 078 919 59 05, Liam Juan : 079 532 72 16, Marco Rossetti : 079 740 56 35.

Fondation Rurale Interjurassienne, Olivier Girardin, directeur et président Europea Switzerland : 079 415 14 89. Pierre-André Odiet, resp. Dpt formation : 079 213 18 58. Cynthia Zmoos : 077 525 17 37, Kilian Laville : 079 849 75 85.



Equipe suisse Agrochallenges



Photo de g. à dr. : Abraham Monnier (coach), Kilian Laville de Grandfontaine, Marco Rossetti de Savièse, Liam Juan d'Ollon, Cynthia Zmoos de Mervelier



Photo de g. à dr : Marco Rossetti, Kilian Laville, Liam Juan et Cynthia Zmoos

■ Olivier Boillat, FRI

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

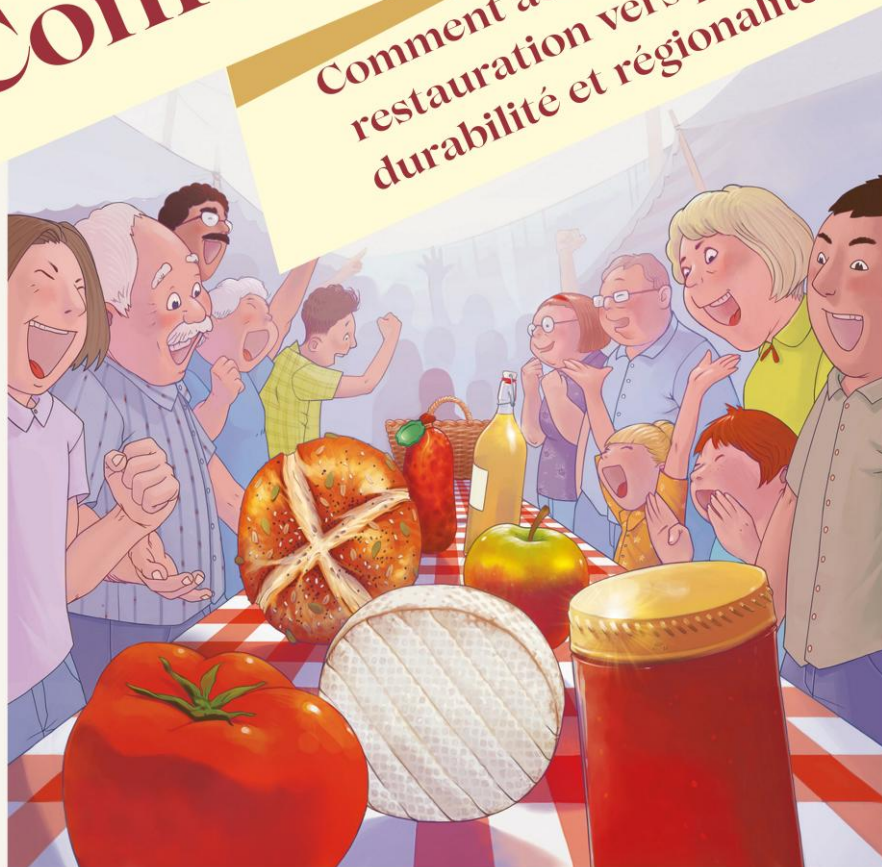
Vendredi 26 septembre 2025

10h15 - 16h30

Delémont - Cinémont
Rue Émile-Boéchat 85

Conférence

Comment accompagner la
restauration vers plus de
durabilité et régionalité ?



regio•garantie



swiss
FOOD
RESEARCH



cluster food
& nutrition



agridea

ENTWICKELUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
SUSTAINABILITY IN AGRICULTURE AND THE COUNTRYSIDE
Sviluppo dell'agricoltura e delle aree rurali
Sviluppo agricoltura and rural areas

Il n'est pas nécessaire d'assister à toute la journée : vous pouvez participer uniquement à certains temps forts (toujours sur inscription).

09h45 - Accueil - café & croissant

10h15 Ouverture de la conférence

OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

10h30 ENJEUX ET DEFIS

introduction à la thématique et liens avec le Festival Terroir Suisse

10h40 STRATEGIE

Nutrition durable avec un approvisionnement local

11h00 CONSOMMATION

Interventions sur la consommation régionale

- Protéines régionales : végétales et animales
- Existe-t-il des synergies ? Comment éviter l'opposition entre viandes et légumineuses ?

12h00 **PATRIMOINE** : Présentation de la candidature du Patrimoine alimentaire alpin à l'UNESCO

12h15 - Pause de midi

Intervenant-e-s

Claire Casteran

Cluster Food Nutrition

Marina Helm

Swiss Food Research

Olivier Girardin

Président du comité
Festival Terroir Suisse

Marina Helm

Swiss Food Research

Denis Etienne

Agro Marketing Suisse

Charlotte de La Baume

Beelong.ch

Julien Vuilleumier

Collaborateur scientifique
Patrimoine culturel
immatériel / UNESCO
Office fédéral de la culture

Parrainage & réseaux



SCHWEIZER KÜCHENERBE
DER REGIONALPRODUKTE
CONCOURS SUISSE
DES PRODUITS DU TERROIR
CONCORSO SVIZZERO
DEI PRODOTTI REGIONALI

regio
garantie
PRODUCE

Suisse. Naturellement



Unil
UNIL | Université de Lausanne
Centre de compétences
en durabilité

14h00 **PROJET** : Présentation du projet Upper Rhine Sustainable Food : filières durables pour les repas végétariens dans les cantines et commerce de détail

14h20 **APPROVISIONNEMENT** : synthèse des mesures et démarches cantonales => constats, critiques, défis ?

14h40 **MARKETING SOCIAL** : Comment communiquer une offre de restauration à des élèves

15h00 - **Pause de l'après-midi**

15h30 **RESUMÉ** de la journée et introduction

TABLE RONDE "Passons à l'action"

- Comment aller vers une politique de l'alimentation efficiente ?
- La restauration collective comme levier d'action ?
- Echanges, discussions, interactions avec le public

16h20 **CONCLUSION**

16h30 - **Fin de la conférence et apéritif**

Intervenant-e-s

Patricia Schneider

Université de Strasbourg

Gregory Métrailler

Agridea

Stéphanie Amstutz

Fondation O2

avec la participation des élèves CEJEF et FRI

Magali Estève

& Astrid Gerz

Agridea

Valérie Dittli

Conseillère d'État, Vaud

Stéphane Theurillat

Ministre, Canton du Jura

Maurane Riesen

Députée au Grand Conseil bernois et au CJB

Urs Schneider

Président de l'Ass. suisse des produits régionaux

Olivier Girardin

Directeur FRI

Inscription jusqu'au 20.09.25 : <https://www.festivalterroirsuisse.ch>

Rejoignez les acteurs des filières agroalimentaires pour échanger autour des produits régionaux, de la durabilité et des défis du secteur.

Inscrivez-vous dès maintenant. Les modalités sont disponibles sur le site internet.

Annulation sans frais jusqu'au 20 septembre 2025.



Marchés publics de bétail



Bovins

Seuls les animaux provenant d'exploitations présentant un risque négligeable de BVD (feu vert) peuvent être amenés sur les marchés bovins. Afin que le feu vert soit visible, il est instamment demandé d'éditer les documents d'accompagnement par internet (si impossibilité de le faire, écrire « feu BVD vert » sur le document d'accompagnement, à côté du numéro BDTA de l'animal, afin de l'attester).

Les feux de signalisation BVD peuvent être consultés dans la BDTA (dans les détails de l'exploitation).

Inscriptions par Internet :

www.agrijura.ch -> Marché de bétail -> Inscriptions aux marchés de bétail (QR-code ci-contre). Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail.

Passé le délai, des inscriptions pourront encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (032 420 78 33, Service de l'économie rurale).

Programme (y.c. heures des marchés de moutons) visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch - Marché - Prix hebdomadaires & données du marché - Programme des marchés.

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai d'inscription
Mardi	2 septembre 2025	8h15	Saignelégier	Mardi 26 août (10h00)
Lundi	15 septembre 2025	8h15	Glovelier	Mardi 9 septembre (10h00)
Lundi	29 septembre 2025	8h15	Porrentruy	Mardi 23 septembre (10h00)
Lundi	6 octobre	8h15	Les Bois	Mardi 30 septembre (10h00)
Mardi	14 octobre	8h15	Glovelier	Mardi 7 octobre (10h00)
Mercredi	29 octobre	8h15	Porrentruy	Mardi 21 octobre (10h00)

Moutons

Informations par rapport au piétin

Seules les exploitations indemnes de piétin peuvent présenter des moutons aux marchés.

Les annonces doivent être faites par téléphone uniquement (032 420 78 33). Les informations suivantes seront recueillies :

- Nom, prénom, domicile du propriétaire
- No de téléphone
- Adresse e-mail
- No BDTA
- Statut de l'exploitation concernant le piétin (« indemne » ou « non testé »)
- Nombre d'animaux qui seront amenés au marché (indiquer les catégories)

Jour	Date	Lieu	Délai d'inscription
Mardi	14 octobre 2025	Glovelier	Lundi 6 octobre 2025 (12h00)
Mardi	9 décembre 2025	Glovelier	Lundi 1 ^{er} décembre 2025 (12h00)

■ Le Chef du Service de l'économie rurale : Jean-Paul Lachat



Marchés de bétail de boucherie du Jura bernois

Prochains marchés de bétail de boucherie 2025

Tavannes, 08h30, lundi

08.09.2025	13.10.2025	08.12.2025
------------	------------	------------

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué 2 semaines à l'avance au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauernverband.ch / Leistungen / Support / Schlachtviehmärkte.

■ Berner Bauern Verband, 3072 Ostermündingen

Fiduciaire Service Gestion Campagne (SEGECA) 2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils – Assurances
T 032 482 61 40, F 032 482 61 42

Foire de Chaindon

Chaque année, nous sommes présents à la plus importante manifestation de notre région. Si vous vous déplacez à Reconvilier, venez nous rendre visite à notre stand qui se trouve à son emplacement habituel juste au-dessus du champ de foire.

Nos bureaux seront donc fermés toute la journée le **lundi 1^{er} septembre 2025**.

Merci pour votre compréhension.

■ Fiduciaire SEGECA

Délai de résiliation des assurances complémentaires

Bien que l'assurance de base peut être résiliée avant la fin du mois de novembre, les assurances complémentaires doivent être résiliées jusqu'à fin septembre (dernier délai). En outre, l'assurance complémentaire peut exiger l'établissement d'un questionnaire de santé, parfois complété au moyen d'un rapport médical, ce qui peut prendre un certain temps. Veillez à vous y prendre suffisamment tôt.

■ Votre partenaire : Fiduciaire SEGECA



Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marché de bétail de boucherie

Voici les résultats du marché du mois de juin 2025 à Tavannes :

VK	40 vaches	4.18 CHF/kg Ø estimation	5.09 CHF/kg Ø prix net	21.65 % de surenchère
Total	70 bêtes	4.76 CHF/kg Ø estimation	5.59 CHF/kg Ø prix net	17.46 % de surenchère

Voici les résultats du marché du mois de juillet 2025 à Tavannes :

VK	105 vaches	4.34 CHF/kg Ø estimation	4.80 CHF/kg Ø prix net	14.78 % de surenchère
Total	148 bêtes	4.88 CHF/kg Ø estimation	5.50 CHF/kg Ø prix net	12.68 % de surenchère

Marché
concours de
Tavannes

Mise

Concours
centraux
d'automne

Activités et
expos 2025

Voici les résultats du marché du mois d'août 2025 à Tavannes :

VK	93 vaches	4.13 CHF/kg Ø estimation	4.80 CHF/kg Ø prix net	16.17 % de surenchère
Total	164 bêtes	5.05 CHF/kg Ø estimation	5.70 CHF/kg Ø prix net	12.94 % de surenchère

Prochains marchés à Tavannes : 8 septembre 2025, 13 octobre 2025, 10 novembre 2025, 8 décembre 2025.

Notre traditionnel marché concours du Jura bernois aura lieu le **10 octobre 2025**.

Les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} au 15 septembre 2025.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet www.arcjuexpo.ch.

Pour la BVD, seules les exploitations qui sont en vert pour la BVD seront acceptées. Pour les exploitations en orange, une prise de sang sera demandée. Les exploitations en rouge seront refusées.

Prochaine mise : 19 novembre 2025.

Liste et date des emplacements

Mardi 23 septembre 2025

10h00 Jeanbrenin
13h15 Tavannes

Jeudi 25 septembre 2025

09h30 Envers de Sonvilier
13h30 Orvin

Samedi 27 septembre 2025

09h30 La Ferrière
12h30 La Vacherie (Mont-Soleil)

Jeudi 2 octobre 2025

10h00 Court
14h00 Montoz

Samedi 4 octobre 2025

09h30 Les Convers
13h00 Bellelay

Mercredi 24 septembre 2025

09h30 Courtelary
13h00 Métérie Gleresse
15h00 Twannberg

Vendredi 26 septembre 2025

10h00 Le Percieux (Petit-Val)
13h30 Souboz
13h30 La Blanche

Mercredi 1^{er} octobre 2025

10h00 Belprahon
13h30 Montagne de Moutier /
Münsterberg

Vendredi 3 octobre 2025

10h00 La Chaux-d'Abel
13h00 La Chaux-de-Tramelan

05.09.2025

Concours taureaux, Les Ponts-de-Martel

10.10.2025

Marché concours, Manège d'Orange, Tavannes

11.10.2025

Soirée des éleveurs, Reconvilier

■ Président : Claude-François Monnat



Syndicat bovin des Bois

130^e anniversaire

Le Syndicat d'élevage bovin des Bois célèbre cette année son 130^e anniversaire.

L'évènement sera marqué dignement puisqu'un jubilé public, sous la forme d'un concours de bétail, sera mis sur pied.

Les festivités auront lieu

Samedi 20 septembre 2025
sur l'exploitation familiale de Philippe Paupe, En Déderbie 1
2336 Les Bois.

Durant la matinée, les concours de bétail s'enchaîneront sur le ring selon les diverses catégories. Puis, avant le repas de midi, les plus jeunes éleveurs auront la possibilité de se déguiser et de présenter un veau.

L'après-midi sera ensuite dédié à l'élection des diverses championnes.

Restauration chaude midi et soir dans une cantine chauffée.

La journée se terminera par une soirée festive, avec remise des prix et orchestre de la famille Zmoos de Montsevelier.

■ Le comité



Fédération des associations d'élevage du menu bétail du Jura bernois

41^e Marché- concours à Tavannes

Le comité d'organisation a le plaisir de vous inviter à participer à son 41^e **Marché-concours** à Tavannes.

Ce dernier aura lieu

Samedi 11 octobre 2025
au manège d'Orange à Tavannes

Informations auprès du président ou de la gérante :

Président : Christian Tschanz, Clermont 139, 2616 La Cibourg,
T 079 352 92 54, chrigu_1188@hotmail.cm

Gérante : Catia Kohli, Plain Fahyn 46c, 2742 Perrefitte
T 032 493 36 07 ou 079 489 79 75, kohli.catia@gmail.com

■ La gérante : Catia Kohli

LE DOMAINE FIDUCIAIRE VOUS INTERESSE ?

Nous sommes une fiduciaire travaillant dans la région du Jura bernois, spécialisée dans le domaine de l'agriculture, des PME et des communes.

NOTRE OFFRE

Nous recherchons pour le 1^{er} août 2026,

- un(e) stagiaire HEG ou
- un(e) stagiaire d'une école de commerce 3+1 ou
- un(e) apprenti(e) employé (e) de commerce CFC fiduciaire avec maturité professionnelle intégrée

FORMATION

Secteur administratif |

- Recevoir et traiter les demandes des clients au téléphone et au guichet
- Organiser et assumer l'enregistrement des documents clients
- Rédiger de la correspondance pour les collaborateurs et prise de procès-verbaux
- Organiser, imprimer et assumer l'envoi des boucléments
- Traitement du courrier et autres travaux inhérents au secrétariat

Secteur comptabilité et mandats de gestion |

- Saisie et tenue comptabilités à l'aide d'un logiciel
- Préparer des mandats pour les collaborateurs selon les directives des responsables
- Préparation des déclarations fiscales de personnes physiques et morales
- Conseils et supports informatiques auprès de nos clients

EXIGENCES

- Capacité d'organisation
- Forte envie d'apprendre et de s'investir
- Intérêt pour les chiffres et le monde agricole
- Aisance relationnelle et capacité à travailler en équipe
- Bonnes connaissances des outils informatiques usuels

NOUS OFFRONS UN POSTE DE TRAVAIL AVEC :

- Une équipe dynamique proche de la clientèle
- Un cadre de travail agréable
- Perspective de carrière

N'attendez plus et envoyez-nous votre dossier complet (lettre de motivation, CV, bulletins scolaires) à l'adresse mail suivante : fiduciaire@segeca.ch ou par courrier à Fiduciaire SEGECA, Beau-Site 9, 2732 Loveresse. **Délai : 15.09.2025**



Samedi 6 septembre 2025 10h00 - 03h00
Dimanche 7 septembre 2025 10h00 - 17h00



Journées portes ouvertes le 6 et 7 septembre 2025

Robot de traite Lely Astronaut A5, robot racleur, alimentation automatisée

Restauration chaude et bar tout le week-end

Animations enfants (château gonflable, grimage, tour en poney le dimanche). Animations musicales le samedi dès 18h avec les Eoliennes et dès 22h soirée All Style avec DJ.

Le dimanche animation musicale dès 11h avec les Folkloreaux.

Exposition vieux tracteurs et marché artisanal.



Famille Joan et Carine Widmer, Chemin de la Réselle 60, 2805 Sohyères



41^{ème} Gymkhana de Tracteurs

Foire de Chaindon 2025

Dimanche 31 août



Inscription dès 10h

Tonnelle et restauration



Belle palette de prix

Annonce des résultats à 20h

**Organisé par les anciens élèves de l'école
d'agriculture de Loveresse**





Vous êtes **agriculteur ou agricultrice** et vous recherchez l'âme soeur ?
Ou vous souhaitez inscrire **l'un de vos proches** ?

**CONTACTEZ-NOUS
MAINTENANT !**

Scannez ce QR Code :



Ou bien :

☎ 01 46 62 39 78
@ lamourestdanslepre@m6.fr
🌐 www.lamourestdanslepre.fr



IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur et rédaction : Adresse de contact : FRI, CP 65, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@fri.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

		Page
02.09.25	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	27
05.09.25	FEBJB : Concours taureaux, Les Ponts-de-Martel	31
08.09.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	28
15.09.25	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	27
15.09.25	TERRIEN interjurassien n°25-180 : dernier délai de réception des articles et annonces	
16.09.25	Soirée d'information UPJB et Agrisano à 19h30 à la salle de gym de FRI Loveresse	9
20.09.25	Syndicat bovin des Bois : 130 ^e anniversaire	31
26.09.25	Conférence « Comment accompagner la restauration ... », 10h15-16h30, Cinémont	24-26
29.09.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	27
06.10.25	Marché public de bétail à 8h15 aux Bois	27
10.10.25	FEBJB : Marché concours de Tavannes	30
11.10.25	FEBJB : Soirée des éleveurs, Reconvilier	30
11.10.25	Féd. des assoc. d'élevage du menu bétail du JB : 41 ^e Marché concours à Tavannes	31
13.10.25	TERRIEN interjurassien n°25-181 : dernier délai de réception des articles et annonces	
13.10.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	28
14.10.25	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	27
14.10.25	Marché de moutons à Glovelier	28
29.10.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	27
08.12.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	28
09.12.25	Marché de moutons à Glovelier	28